

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 30 (1993)  
**Heft:** 1143

**Artikel:** L'un blufte, l'autre pas  
**Autor:** Imhof, Pierre  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1011744>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 30.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

•••

Alors, pas marquants, les roses-verts ? Yvette Jaggi s'en défend et parle avec raison de la politique culturelle — Lausanne est une des rares collectivités publiques à avoir maintenu le montant de ses contributions en termes réels et à prévoir leur indexation pour 1994; elle cite également les 40 heures pour le personnel communal, la compensation semestrielle du renchérissement, la politique sociale, les nouvelles tarifications, plus écologiques, de l'eau et de l'électricité, la promotion du gaz, les campagnes de sensibilisation sur les déchets, les mesures en faveur de l'égalité, le préavis sur le stationnement et une foule de décisions où l'influence majoritaire a été déterminante. Mais elle reconnaît aussi que toutes les attentes, forcément immenses, n'ont pas été satisfaites et que le courant n'a pas assez bien passé avec les interlocuteurs représentants de milieux pourtant politiquement proches des roses-verts. On en est resté aux formes traditionnelles de participation, ces immenses commissions auxquelles «on présente des gadgets et qui sont en fait des bureaux de réclamation» pour reprendre la critique de Laurent Trivelli. La Municipalité,

c'est vrai, n'a pas pris les devants, n'a pas cherché à nouer le contact avec ces milieux. Mais nombre d'associations semblent ne pas encore avoir réalisé qu'elles étaient passées du côté majoritaire. Les contacts non protocolaires ont été rares, voire inexistant, et le téléphone personnel, en marge d'une requête dans les formes, n'est pas encore passé dans les mœurs.

L'Entente, sur ce point, a manifestement gardé l'avantage. Et ce d'autant plus qu'elle gère les deux dicastères-clés, les seuls qui soient véritablement politiques: Travaux et Police, qui contrôlent ensemble l'urbanisme et la circulation. Alors que les socialistes, à part la syndicature, se sont «contentés» des Ecoles et de la Sécurité sociale, domaines d'application de lois cantonales et où la marge de manœuvre est réduite. Quant à l'écologiste Daniel Brélaz, il a su se faire respecter aux Services industriels, qu'il a d'une certaine manière ramenés dans le giron municipal (comme ses deux prédécesseurs se vantaient de l'avoir fait avant lui). Il a pu y mener quelques expériences avec des véhicules électriques et des panneaux so-

•••

## MAJORITÉ — MINORITÉ

Actuellement, le Conseil communal lausannois se compose, pour les roses-rouges-verts, de:

socialistes	29
écologistes	16
POP	6

Ces trois partis disposent donc de 51 sièges sur 99. A noter qu'ils avaient au départ une majorité de 52 sur 100, un socialiste ayant démissionné récemment et n'ayant pas été remplacé.

Les partis de l'Entente, de leur côté, disposent des forces suivantes:

radicaux	25
libéraux	16
PDC-UDC	7

Ce qui leur fait 48 sièges sur 99 (sur 100 au début de la législature).

La Municipalité a la composition suivante:

socialistes	3
radicaux	2
écologiste	1
libéral	1

## L'un bluffe, l'autre pas

Yvette Jaggi a l'avantage de sa sincérité: si elle est fière de ses réussites, elle est consciente des domaines où elle n'a pas atteint les objectifs qu'elle s'était fixés. On l'a souvent décrite comme femme de parlement plus que de gouvernement... Elle avoue regretter le Conseil des Etats: une assemblée plus confidentielle que le National, plus souple dans son fonctionnement mais au pouvoir aussi étendu. Un cénacle de gentlemen dans lequel elle avait trouvé sa pleine mesure.

Bien, mais à Lausanne ? Disons que, sur un carnet scolaire, le régent aurait marqué «Pourrait faire mieux». Femme de dossiers, elle a négligé ceux qui touchaient à l'urbanisme. Présidente de la Municipalité et à ce titre paratonnerre et chargée des relations publiques, elle a continué de séduire par son érudition et son impressionnante capacité de travail lors de discours et manifestations protocolaires; le bilan est par contre plus mitigé lors de séances de travail autour d'une table: plusieurs interlocuteurs relèvent sa froideur et sa distance, comme si les questions dont on l'entretenait ne parvenaient pas à l'intéresser vraiment. Attitude soulignée par son habitude d'utiliser un langage codé aux références réservées à quelques happy few.

Si la syndique n'a plus rien à apprendre dans le domaine de la fiscalité indirecte, il lui reste à confirmer son intérêt sincère mais de fraîche date pour des problèmes à la fois moins théoriques et plus urbains.

Olivier Chevallaz, s'il est placé à la tête d'une Municipalité à dominante bourgeoise, en fera «beaucoup plus pour l'économie» que les roses-verts. Mais est-ce vraiment une tâche de compétence communale et surtout une question de sensibilité politique ? Neuchâtel a réussi sa promotion économique sous la houlette d'un socialiste alors que les Vaudois ont été plus que discrets sous direction radicale... «Je pourrais faire mieux que le canton, assure Olivier Chevallaz. Ça a été mon métier.» Belle assurance, qui correspond bien au personnage et qui semble lui tenir lieu de programme politique.

L'actuel municipal des Finances a, en campagne, un avantage sur ses adversaires politiques: il y va au bluff, et ne s'encombre pas de fausse modestie, ce qui lui donne une assurance aussi séduisante que fragile. Mais s'il donne le change avec aisance lors d'un débat en salle, il affiche vite ses limites au cours d'un entretien plus personnel. Cette manière de parler de Chicago ou de Hongkong comme s'il venait d'en rentrer, ce tic de sortir toutes sortes d'objets imaginaires de ses poches pour souligner ses propos finissent par faire ressembler celui qui voudrait «vendre» Lausanne aux plus grandes multinationales à un démarcheur vantant les mérites d'un purificateur d'air.

Son ambition, finalement, est limitée; illustration, cette phrase qui résume assez bien son désir de changement: «*Eviter les affrontements, mais solutionner les problèmes*».